

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N° 18

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43*

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC ; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par Mme CASTEL ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme LAUQUE ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :

Mme JUZAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Concert du Nouvel An dans le cadre des saisons « Lauga côté scène » et « Dimanches en musique ».

Après les succès rencontrés par les trois premières éditions du Concert du Nouvel An et à la demande de la Ville de Bayonne, une nouvelle édition du Concert du Nouvel An est prévue à la Salle Lauga, le 11 janvier 2020 à 20h30 et le 12 janvier 2020 à 17h. Pour ce faire, le partenariat avec le Conservatoire du Pays Basque - Maurice Ravel et la Scène nationale du Sud-Aquitain, coorganisateurs des trois premières éditions, a été reconduit.

La direction du Conservatoire a été mandatée pour élaborer le programme de ce concert. Les musiques de films des grands classiques du cinéma de ces dernières années constitueront le programme de l'édition 2020 (*La La Land, La Liste de Schindler, Rocky, Aladdin...*). Comme pour les précédentes éditions, l'orchestre sera placé sous la direction du très talentueux Victorien Vanoosten.

La Ville de Bayonne entend favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. A cet égard, le Concert du Nouvel An constitue une occasion particulière de sensibiliser des publics peu habitués à assister aux concerts de l'Orchestre symphonique du Pays Basque / Iparraldeko Orkestra. Dans la logique du Schéma de développement culturel et patrimonial 2017/2020 le conseil municipal a adopté le 1^{er} juin 2017 une grille tarifaire adaptée aux personnes aux revenus plus modestes. C'est ainsi qu'en complément de la gratuité offerte à tous les jeunes de moins de 22 ans qui constitue un principe pour tous les concerts de l'Orchestre, plusieurs autres dispositifs allant de la gratuité à des tarifs très bas sont proposés.

Pour l'ensemble de cette opération, la Ville de Bayonne mettra à disposition la Salle Lauga et mobilisera un budget estimé à 20 000 € pour la location de matériels scéniques (grill technique, sonorisation, éclairage), des dépenses de communication, l'aménagement du hall d'entrée, la mobilisation de divers personnels (contrôle, salle, DPS) et la prise en charge d'autres dépenses accessoires.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention qui précise les obligations de chaque partenaire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Conservatoire du Pays Basque - Maurice Ravel et la Scène nationale du Sud-Aquitain.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne